

## Communiqué du SNUDI FO



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

### **Le SNUDI-FO fait valoir les intérêts des personnels, des premiers reculs...qui en appellent d'autres**

Après le recul du ministre, suite aux interventions répétées et déterminées de Force Ouvrière, qui a dû annuler la récupération de la prérentree pour 2014/2015, le SNUDI-FO constate que le ministre rencontre quelques difficultés pour imposer l'austérité aux personnels.

#### **50 ineat-exeat supplémentaires**

Après avoir affirmé avec beaucoup de vigueur que, austérité oblige, aucun ineat-exeat ne serait accordé pour compenser les résultats catastrophiques des mutations informatisées, le ministère de l'Education nationale vient d'en accorder 50.

Pour Force Ouvrière, ces cinquante premières autorisations doivent permettre d'obtenir les centaines nécessaires pour qu'aucun enseignant ne se trouve en situation familiale et financière difficile du fait d'une mutation refusée.

#### **L'ouverture de la liste complémentaire au concours 2014**

De la même manière, le ministre doit annoncer que, contrairement à ces premières déclarations, la liste complémentaire du concours 2014 sera ouverte pour combler tous les postes vacants.

Le SNUDI-FO défendra toutes les classes, tous les postes de RASED, de remplaçants et d'enseignants spécialisés nécessaires. Il invite les personnels à établir leurs besoins en postes.

#### **Le report de la remise en cause des ORS et des indemnités des enseignants spécialisés**

Le 19 juin, le ministère a fait savoir que l'alignement prévu des Obligations Réglementaires de Service des enseignants spécialisés sur les moins favorables et le lissage de leurs indemnités par le bas étaient reportés d'un an.

#### **Le résultat de la mobilisation depuis 2 ans**

Pour le SNUDI-FO, ces décisions sont le résultat de la mobilisation importante des PE qui exigent depuis 18 mois l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires. Alors qu'aucune question n'est résolue concernant la mise en œuvre des décrets Peillon/Hamon à la prochaine rentrée, le ministre opère quelques reculs.

A nouveau un millier d'enseignants de la région parisienne avec FO, la CGT et SUD se sont rassemblés au ministère le 18 juin pour le retrait des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires.

Le 19 juin, plusieurs centaines d'enseignants de parents et d'élus du Val-de-Marne se sont rassemblés devant le CDEN sur la même exigence.

En défendant la Société Nationale des Chemins de Fer Français et leur statut, en reconduisant la grève, Assemblée Générale après Assemblée Générale dans l'unité FO, CGT, SUD pour exiger le retrait de la réforme ferroviaire,

#### **les cheminots montrent la voie**

**Au moment où les mesures de carte scolaire tombent, mettant les écoles dans des situations intenables, nous le constatons avec force : nous ne pourrions pas faire la rentrée que l'on nous annonce. Les revendications doivent être satisfaites !**

**Le SNUDI-FO avec la FNEC FP-FO appellent à préparer, dès aujourd'hui, les Assemblées Générales d'adhérents et du personnel pour réaffirmer les revendications et notamment le retrait du décret Peillon/Hamon.**

Montreuil le 18 juin 2014